

Association
LA FOULEE VERTE DES OLLONNES
Mairie d'Olonne sur Mer
Rue des Sables
85340 Olonne-sur-Mer



COMITE FFRANDONNEE VENDEE
Maison des Sports – BP 167
202 Bd Aristide Briand
85004 La Roche-sur-Yon cedex



NOTICE D'INFORMATION

Séjour à Meschers / Saint Georges de Didonne

Ascension 2022 du 26 au 29 mai

Organisé par Annie Herbert & Michel Segalard

La sortie est ouverte aux adhérents de la Foulée Verte des Olonnes, inscrits à l'activité de randonnée pédestre, titulaires de la licence FFRandonnée 2021-2022 et d'une assurance responsabilité civile. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec assurance responsabilité civile.

ORGANISATION

Nombre de participants : 24.

Déplacements : **voitures personnelles en co-voiturage**

4 jours de randonnée pédestre pour bons marcheurs.

- Parcours de 16 à 24km, descriptif complet ci-joint.
- Rendez-vous le jeudi 26 mai à 11:00 au village de vacances « Les Buissonnets » à Saint Georges de Didonne
- Retour le dimanche 29 mai en fin d'après midi.
- Pension complète : prévoir uniquement le pique-nique du jeudi 26 mai.

HEBERGEMENT

En chambre double au village de vacances Les Buissonnets (Cap France) à Saint Georges de Didonne
Les draps et le linge de toilette sont fournis. Les petits déjeuners et dîners seront pris dans le village de vacances. Les pique-niques seront proposés par le centre sauf celui du jeudi.

COÛT / PERSONNE

Le coût du séjour est de **240 €** par personne, en pension complète avec assurance annulation incluse, hors co-voiturage et parking Talmont (2 € par voiture). Ce coût du séjour pourra être actualisé en plus ou en moins (quelques euros) en fonction du devis définitif de l'hébergement

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double (chambre seul avec supplément)
- La taxe de séjour

- La pension complète (pique nique pour le repas de midi) y compris apéritif le soir
- La visite de la grotte de Régulus
- Les frais de repérage
- L'assurance annulation
- Les frais de dossier Cap France et les contributions EIT nationale et départementale

Ne sont pas compris

- Le pique-nique du jeudi 26 mai
- Les frais de déplacements
- Les dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront ouvertes dès la validation du dossier par la commission FFRandonnée. Cette pré-inscription sera matérialisée par l'envoi d'un bulletin d'engagement à adresser à :

Michel SEGALARD	ou	Annie HERBERT
9bis rue des Deux Phares		2 Allée des Mésanges
85100 LES SABLES D'OLONNE		85340 LES SABLES D'OLONNE

Compte tenu du nombre limité de participants, cette pré-inscription devra être retournée très rapidement, et sera enregistrée dans l'ordre d'arrivée des bulletins. Dès réception, le dossier d'inscription définitif complet sera transmis aux pré-inscrits. Les inscrits au séjour prévu en 2020 et annulé pour cause de Covid auront une priorité d'inscription pendant 2 semaines.

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non le séjour pourrait être prise.

INSCRIPTIONS DÉFINITIVES

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU 31 décembre 2021

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 15 novembre 2021 au plus tard. En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.

L'inscription sera validée par le renvoi du bulletin d'inscription définitif, signé et accompagné du premier acompte de 80 €.

Un deuxième acompte de 80 € devra être versé le 1er novembre 2021, et le solde de 80 € au plus tard le 1er avril 2022. S'il y a lieu, l'ajustement de tarif sera effectué sur le dernier paiement

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais réels du déplacement avec le conducteur au coût du carburant correspondant à chaque véhicule + frais d'autoroute + parking Talmont. Pour information, le kilométrage est estimé entre 400 et 450 km selon les options d'itinéraire. Les itinéraires conseillés vous seront fournis lors de la réunion préparatoire

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Conformément au règlement intérieur, en raison des arrhes versées à l'hébergement les acomptes des personnes qui feraient défection resteront partiellement ou totalement acquis par la Foulée Verte des Olonnes, sauf remplacement. Les conditions d'annulation et les frais encourus sont les suivants :

- Avant le 31 décembre 2021 pas de retenue
- Entre le 1er janvier 2022 et le 15 avril 2022 : 33% % du montant du séjour, soit 80 €
- Après le 15 avril 2022 100 % du montant du séjour, soit 240 €

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Une réunion d'information sera organisée en avril/mai 2022. A cette occasion un dossier de renseignements pratiques sera remis aux participants et aux conducteurs.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Michel Ségalard 02 44 60 10 01 / 06 78 80 38 56 Mail : michel.segalard@gmail.com

ou Annie Herbert 02 51 21 40 66 / 06 21 84 85 96 Mail : herbann85@gmail.com

PJ : Conditions Générales de Vente- Articles R211.3 à R211.11 du Code du tourisme

DESCRIPTIF DES RANDONNÉES

Les randonnées vous permettront de découvrir la région de Saint Georges de Didonne, Meschers et Talmont sur Gironde, les falaises, les marais, et les églises romanes de la région

Les descriptions ci-dessous sont indicatives, elles pourront être modifiées en fonction des reconnaissances et des contraintes sanitaires du moment.

JEUDI 26 MAI 2022 : SAINT GEORGES DE DIDONNE / MESCHERS

Départ des Sables d'Olonne jeudi 26 mai 2022 pour une arrivée avant 11:00 au village de vacances des Buissonnets à Saint Georges de Didonne

Départ à 11 :00 pour une randonnée de 16 km entre Saint Georges de Didonne et Meschers par la forêt de Suzac

VENDREDI 27 MAI : TALMONT SUR GIRONDE

Départ à 9 h en covoiturage pour Talmont sur Gironde. Randonnée de 23 km : moulin du Fâ, Barzan, Chenac, Port des Monards,

SAMEDI 28 MAI : ARCES

Départ à 9 h en covoiturage pour Arces. Randonnée de 24 km par Cozes et Grézac.

DIMANCHE 29 MAI : MESCHERS

Départ vers 9:30 pour une randonnée de 14 km autour de Meschers avec visite de la grotte de Régulus (sauf restriction Covid). Pique nique sur la randonnée, puis retour aux voitures et départ vers les Sables d'Olonne

Bulletin de pré-inscription

Saint Georges de Didonne / Meschers Ascension 2022

À retourner le plus rapidement possible afin de recevoir le bulletin
d'inscription définitif, par courrier à : Michel Segalard, 9bis rue des Deux Phares
85100 Les Sables d'Olonne (boîte non accessible) ou Annie Herbert, 2 Allée des
Mésanges 85340 Les Sables d'Olonne

Nombre de personnes :

	1ère personne	2ème personne
NOM(S) :
Prénom(s) :
Adresse :

Tél. fixe :	Tél. mobile :
Mail :	
Date :	

Signature

NE PAS ENVOYER DE CHEQUE D'ACOMPTE AVEC CE BULLETIN

